

ARRETE PORTANT CREATION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATURES POUR L'ADMISSIBILITE EN DEUXIEME ANNEE DES ÉTUDES DE MÉDECINE ET DE MAÏEUTIQUE (ALTER PACES)

- VU** l'article L 613-1 du Code de l'Éducation
- VU** la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants
- VU** l'Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé
- VU** le Décret n°2018-423 du 30 mai 2018 modifiant le décret no 2014-189 du 20 février 2014 tendant à l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques
- VU** l'avis du Conseil de faculté de médecine Sorbonne Université du 18/09/2019 sur les modalités de contrôle des connaissances
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de Sorbonne Université du 26/09/2019 sur les modalités de contrôle des connaissances

Le Doyen de la faculté de médecine arrête :

Article 1

Il est créé pour l'année universitaire 2019-2020 une commission en charge d'étudier l'admissibilité des candidatures à l'Alter Paces (admission directe en 2ème année des études de médecine et de maïeutique)

Article 2

Le jury est présidé par le professeur Alain CARRIÉ, Vice-doyen Formation

Article 3

Le jury est composé comme suit :

Philippe SEKSIK, PUPH

Charlotte LUSSEY-LEPOUTRE, PU-PH

Emmanuel FOURNIER, PU-PH

Alexandre HERTIG, PU-PH

Nathanaël LAPIDUS, MCU-PH

Adeline CAMBON-BINDER, MCU-PH

Philippe KAROYAN, Professeur faculté des sciences

Thierry DARRIBERE, Professeur faculté des sciences

Michèle RIVIERE, Directrice de l'école de sage-femme

Farida KHENNANE, Directrice des Formations en Santé

Article 2

Cet arrêté est porté à la connaissance des candidats sur le site internet de la faculté de médecine Sorbonne Université ainsi que par voie d'affichage au sein du département de formation.

Article 3

Le Directeur général de la faculté de médecine est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site de la faculté de médecine Sorbonne Université.

Paris, le 07/03/2020

Pr. Bruno RIOU

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'RIOU'.

Doyen de la Faculté de médecine
Sorbonne Université